

Procès-verbal de la première séance du conseil d'établissement l'École hôtelière de la Montérégie, tenue le 28 octobre à 15h30 dans la Salle de conférence de l'ÉHM.

## PRÉSENCES

<b>Personnel enseignant :</b>	M. Mario Verreault
<b>Personnel professionnel :</b>	Madame Isabelle Lemire
<b>Personnel de soutien :</b>	Madame Geneviève Piché
<b>Représentants d'élèves :</b>	Madame Marianne Lapointe et Madame Erika Raymond-Lamoureux
<b>Représentants d'entreprise :</b>	Madame Isabelle Ferland et Madame Kaissy Charbonneau
<b>Directrice :</b>	Madame Sylvie Dupuis
<b>Absent :</b>	M. Jean-François Renaud, enseignant

### Ordre du jour

1. Présence et quorum;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 juin 2019; (p.j.)
4. Suivi au procès-verbal;
5. Rôle des membres du Conseil d'établissement; Fonctions et pouvoirs; (p.j.)
  - 5.1. Règles de régie interne; (p.j.)
  - 5.2. Élection de la présidence;
  - 5.3. Nomination du secrétaire;
  - 5.4. Déclaration de conflits d'intérêts (représentant externe);
  - 5.5. Autorisation de divulgation de renseignements personnels (présidence seulement);
6. Dates des rencontres pour l'année 2019-2020; (p.j.)
7. Projet éducatif;
8. Dépôt de l'Acte d'établissement;
9. Modifications approuvées des Normes et modalités d'évaluation;
10. Offre de services Hiver 2020 temps complet; (document)
11. Offre de services Automne 2019 temps partiel et formation continue; (document)
12. Dons et contributions;
  - 12.1. Présentation du projet « Food truck »;
13. Événements promotionnels;
  - 13.1. Immersion - présentations 7 au 11 octobre / stages 19-20-21 novembre;
  - 13.2. Portes ouvertes du 12 novembre et 18 février;
  - 13.3. Tout un programme;
14. autre point.

#### 1. Présence et quorum

Madame Dupuis fait un tour de table où chacun se présente. Elle mentionne qu'il n'y a pas de représentant de parents étant donné que très peu d'élèves mineurs fréquentent notre école. Il n'y a pas non plus de représentant de groupes sociaux. Tous les autres groupes sont cependant bien représentés. Une feuille de signature fait le tour pour confirmer la présence de chacun. Le quorum est constaté.

01-CE-2019-2020

**2. Lecture et adoption de l'ordre du jour**

Madame Dupuis fait la lecture de l'ordre du jour. Il est mentionné que pour la première séance, l'ordre du jour est ouvert, mais que pour les séances suivantes, tout autre point qu'un membre du conseil voudra voir ajouter à l'ordre du jour devra avoir été préalablement soumis à la direction par courriel.

Il est proposé par Isabelle Ferland et secondé par Isabelle Lemire que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

02-CE-2019-2020

**3. Lecture et adoption du procès-verbal du 4 juin 2019**

Suite à la lecture du procès-verbal par chacun, il est proposé par Isabelle Ferland et secondé par Isabelle Lemire que le procès-verbal soit adopté tel que présenté.

**Adopté à l'unanimité.**

**4. Suivi au procès-verbal**

Certains suivis au procès-verbal sont inclus dans des points à l'ordre du jour.

**5. Rôle du conseil d'établissement;**

**5.1. Fonctions et pouvoirs; (p.j.)**

Madame Dupuis explique les fonctions et pouvoirs d'un Conseil d'établissement, qui sont détaillés dans un document que tous ont en main. Elle explique que l'école est régie par des lois (articles de lois sur l'instruction publique). Elle fait un résumé des fonctions du Conseil en regard de ces lois, en précisant la distinction entre le pouvoir d'adoption et d'approbation du Conseil. Le pouvoir d'adoption implique une décision du Conseil à partir d'une proposition incluant le pouvoir de modifier la proposition en tout ou en partie. L'approbation se fait sur une proposition de la direction et concerne les responsabilités du personnel de l'école. De ce fait, elle n'inclut pas le pouvoir de modifier la proposition, mais seulement d'approuver ou non.

Madame Dupuis mentionne que pour les prochaines rencontres, un point sera ajouté en début d'ordre du jour pour donner la parole au public. Toute personne du public a en effet droit d'assister aux rencontres du Conseil d'établissement, mis à part les moments où des décisions devront être prises en huis clos.

Madame Dupuis rappelle aux membres la rencontre d'information sur les fonctions et pouvoirs d'un conseil d'établissement offerte par la CSMV le 6 novembre prochain.

03-CE-2019-2020

**5.2. Règles de régie interne;**

Le document est présenté par Madame Dupuis qui en explique le contenu. Des ajustements et modifications sont proposés dont le nom de l'École, remplaçant celui du CFP Jacques-Rousseau.

Il est également proposé qu'au point 2.2, le nombre de membres minimum pouvant faire convoquer une séance extraordinaire du Conseil soit de 5 membres.

Il est proposé qu'au point 3.1, on ajoute les mots « par courriel » au sujet de la transmission de l'ordre du jour.

Il est proposé qu'au point 7.5.1. les mots « le cas échéant » soient ajoutés après les mots : « le président appelle le vote ».

Il est proposé qu'au point 11., les frais de gardiennage demandés par un membre soient de 8 \$ de l'heure.

Il est proposé par Isabelle Lemire et secondé par Isabelle Ferland que les règles de régie interne soient adoptées telles que modifiées.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**5.3. Élection de la présidence;**

On propose Isabelle Ferland au poste de présidente du Conseil d'établissement. Isabelle Ferland est nommée par acclamation.

**5.4. Nomination du secrétaire;**

On propose Geneviève Piché au poste de secrétaire du Conseil d'établissement. Geneviève Piché est nommée par acclamation.

**5.5. Déclaration de conflits d'intérêts;**

Le document est remis à Isabelle Ferland et Kaissy Charbonneau qui le rempliront au besoin et le remettront à la direction.

**5.6. Autorisation de divulgation de renseignements personnels;**

Le document est remis à Isabelle Ferland, qui le remplit et le remet à la direction.

04-CE-2019-2020

**6. Dates des rencontres pour l'année 2019-2020; (p.j.)**

Les dates suivantes sont proposées aux membres pour les prochaines rencontres de l'année 2019-2020 :

- Lundi 9 décembre 2019
- Mardi 10 février 2020
- Jeudi 20 avril 2020
- Lundi 15 juin 2020

Le 15 juin semble poser problème pour 2 membres du CE. On propose d'attendre avant de changer cette date.

Il est proposé par Kaissy Charbonneau et secondé par Mario Verreault que les dates des prochaines rencontres soient acceptées telles que proposées.

**La proposition est adoptée à l'unanimité.**

**7. Projet éducatif;**

Madame Dupuis présente le projet éducatif de l'ÉHM qui a été déposé à la 4<sup>e</sup> séance du Conseil d'établissement de juin dernier. Elle rappelle qu'il est le résultat des diverses consultations auprès des enseignants, des membres d'un comité consultatif, des élèves et des membres du CE.

Elle mentionne qu'une mise en place des moyens liés au plan d'action est déjà en cours. Des activités éducatives ont été imaginées et certaines sont en début de réalisation : ruches, potager, « food truck ». Madame Dupuis fait des approches auprès d'organismes pour ces activités.

**8. Dépôt de l'Acte d'établissement;**

L'Acte d'établissement est présenté aux membres du CE par Madame Dupuis. Ce document spécifie les locaux utilisés pour les activités de l'École hôtelière de la Montérégie. Elle

explique pourquoi 3 écoles secondaires et locaux ont été ajoutés. Il existe dans ces écoles des projets de concomitance, grâce auxquels des élèves d'écoles secondaires peuvent faire le début des compétences d'une formation, tout en finissant leur diplôme d'études secondaires.

On demande si la concomitance serait possible avec des écoles secondaires de d'autres commissions scolaires.

#### **9. Modifications approuvées des Normes et modalités d'évaluation;**

Madame Dupuis présente aux membres la modification qui a été apportée au document des normes et modalités d'évaluation. La seule modification est la suivante : dorénavant, lorsqu'un élève est absent à une évaluation, celui-ci a droit à une reprise sans avoir à présenter de motif d'absence.

#### **10. Offre de services Hiver 2020 temps complet; (document)**

Madame Dupuis présente le document d'offres de service pour l'hiver 2020.

En cuisine : 1 groupe de jour et 1 de soir.

En pâtisserie : 1 groupe de jour et 1 de soir.

En lancement d'entreprise en alimentation : 2 groupes.

En service de la restauration : EPSV (Entrée progressive, sortie variable).

En boucherie : EPSV en plateaux multiples.

En boulangerie : EPSV

#### **11. Offre de services Automne 2019 temps partiel et formation continue; (document)**

Tous ont en main le document d'offre de services à la population pour l'automne 2019.

Isabelle Ferland en fait la lecture. On mentionne que des élèves bénévoles seront sollicités pour aider les enseignants.

On demande si la programmation pour l'hiver sera prête assez tôt pour que les personnes intéressées puissent offrir des cours en cadeau pour Noël.

Isabelle Ferland fait la suggestion d'organiser un atelier avec Sœur Angèle, qui attirerait probablement beaucoup de personnes.

On suggère qu'une plus grande publicité soit faite pour annoncer les cours auprès de la population.

#### **12. Dons et contributions;**

##### **12.1. Présentation du projet « Food truck »;**

Madame Dupuis annonce que l'ÉHM a fait l'acquisition d'un camion pour un projet « Food truck ». L'intérêt d'un tel projet est bien sûr la promotion de l'ÉHM, mais aussi son caractère rassembleur, car il inclut tous les départements. Madame Dupuis poursuit en mentionnant que le projet sera fait en plusieurs phases, l'achat du camion étant la phase 1, et la transformation de son allure extérieure aux couleurs de l'ÉHM, la phase 2 (« wrap » et lettrage). Dès la phase 2, le camion pourra être utilisé pour certains déplacements, permettant déjà une belle visibilité de l'ÉHM.

L'argent requis pour ce projet proviendra des dons de l'Ardoise, et de soirées ou activités de levée de fonds.

On demande s'il y aurait la possibilité de solliciter des commanditaires.

Madame Dupuis mentionne que le Conseil d'établissement a le droit de recevoir les commandites.

Il est proposé qu'une soirée spéciale banquet-dégustation soit organisée comme levée de fonds où tous les départements seraient représentés.

**13. Évènements promotionnels;**

**13.1. Immersion - présentations 7 au 11 octobre / stages 19-20-21 novembre;**

Madame Dupuis mentionne les dates à venir du programme d'Immersion. L'activité qui se déroule le 18, 19 et 20 novembre, permet à une clientèle adulte de venir essayer 3 jours de formation dans un programme de leur choix : boulangerie, boucherie, cuisine ou service de la restauration.

La même activité sera reprise au printemps pour les élèves d'écoles secondaires.

**14. Portes ouvertes du 12 novembre et 18 février;**

L'organisation de l'événement Portes à l'ÉHM est en cours. Celles-ci auront lieu le mardi 12 novembre de 9h à 20h. De 9h à 13h, des groupes d'élèves d'écoles secondaires ou de Centre d'éducation aux adultes viendront faire la visite de nos installations selon un horaire précis. En soirée, des kiosques seront installés par chaque département afin de mettre en valeur tous les programmes. Les élèves de l'ÉHM seront mis à contribution tout au long de la journée, faisant visiter les locaux et présentant leur propre programme.

**15. Tout un programme;**

L'activité "Tout un programme" qui s'est tenue au Cégep Édouard-Montpetit le 15 octobre dernier n'a pas eu le succès espéré. Cet événement auquel sont invitées les écoles de la Montérégie est une belle occasion de faire connaître nos programmes et notre école aux jeunes de diverses écoles. Malheureusement, peu de visiteurs étaient au rendez-vous. On se questionne sur la façon dont la publicité a été faite, et s'il y en a eu assez.

05-CE-2019-2020

**16. Levée de l'assemblée.**

La levée de l'assemblée est proposée par Isabelle Lemire, secondée par Mario Verreault à 17h45.

---

Directrice

---

Président

ÉCOLE HÔTELIÈRE DE LA MONTÉRÉGIE  
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2019-2020  
PREMIÈRE SÉANCE ORDINAIRE DU 28 OCTOBRE 2019  
PAGE 6

\\vi-fsv-a04.adm.csmv.qc.ca\Utilisateurs\genevieve\_piche\Documents\Document\_Word\Comités\Année 2019-2020\Conseil d'établissement\PV 1ère séance CE 28 octobre 2019.doc